BiS

Bulletin d'Informations Séverinois n° 23

Saint-Séverin

Sud Charente

www.saintseverin.fr

Juillet 2015

Éditeur responsable : Alain RIVIÈRE, Maire
Rédaction : Stéphanie FAVRAIS, Patrick GALLÈS, Josie MERZEAU, Claire MILLARET, Alain RIVIÈRE
Mise en page : Stéphanie FAVRAIS
Impression : Pascal MONTERA, ABC L'IMPRIMERIE
16340 L'Isle d'Espagnac ☎ 05 45 94 31 50
Tirage : 510 exemplaires
Crédits photos : Stéphanie FAVRAIS, Patrick GALLÈS, Josie MERZEAU, Alain RIVIÈRE, Jean-Luc TENANT, etc.

SOMMAIRE

- **LE MOT DU MAIRE** ..... Page 3
- **L'ÉTAT CIVIL** ..... Page 4
- **LE BUDGET PRIMITIF 2015** ..... Page 5
- **LES TRAVAUX** ..... Pages 6 à 7
- **LES BRÈVES** ..... Pages 8 à 11
- **LE DOSSIER** ..... Pages 12 à 15
  St-Séverin durant la 1ère Guerre Mondiale
- **LES ASSOCIATIONS** ..... Pages 16 à 17
- **LES ÉCOLES DE ST-SÉVERIN/PILLAC** ..... Page 18
- **LA NOUVELLE ENTREPRISE** ..... Page 19
  COUPS DE ♥ ET COUPS DE 💣 ..... Page 19
- **LE JUMELAGE** ..... Page 20

Le mot du Maire

Bonjour à tous,

Je suis très heureux de vous retrouver pour cette nouvelle édition de notre information communale.

Le début de l'année 2015 a été marqué par **les élections départementales**. La campagne fut longue et difficile sur un nouveau territoire regroupant 56 communes, dans un contexte politique compliqué et morose. Bien que la commune de Saint Séverin et les communes de l'ancien canton d' Aubeterre m'aient apporté tout leur soutien, je n'ai pas réussi cette élection.

Il nous a manqué 112 voix pour être élus, soit deux voix par commune…! C'est la dure loi de la démocratie et des élections. Je voulais cependant profiter de cette tribune pour remercier toutes celles et ceux qui se sont déplacés le 22 et le 29 mars pour me témoigner leur confiance et me soutenir pour ce troisième mandat.

La vie ne s'arrête pas pour autant et **les projets de la commune** non plus. La salle des fêtes a pris un petit coup de jeune, les grandes fenêtres ouvertes sur la rue rendent désormais la façade moins austère. Les investissements à venir vont concerner dès juillet les travaux de goudronnage et de réparation de la voirie.

J'ai, par ailleurs, rencontré Monsieur le secrétaire général de la préfecture pour évoquer la faisabilité des travaux et les subventions possibles sur la maison "des loisirs de nature " au Colombier. Eu égard à la proximité de la rivière, il a préconisé un relevé d'altimétrie, qui a depuis été réalisé. La consultation pour le choix d'un architecte chargé d'établir les plans et le chiffrage de cette opération va maintenant être lancée.

En parallèle, nous conduirons la réflexion sur "l'immeuble Bretonnet" : démontage du hangar et affectation des deux groupes de bâtiments restants.

En ce qui concerne **l'intercommunalité**, nous sommes en train de travailler sur la prise de compétences des affaires scolaires pour toutes les communes de la nouvelle CDC. Travail long et fastidieux d'évaluation de transferts de charges, en tenant compte de l'organisation de nos écoles en milieu rural à moyen terme.

Dans le même temps, nous allons devoir opérer des choix dans le domaine de la gestion de la voirie communale qui sera bientôt une compétence de la communauté de communes Tude et Dronne. La commune de Saint Séverin défend l'idée d'une gestion de la partie goudronnage par la CDC, la commune conservant le fauchage et l'entretien de ses bas-côtés.

Alors que toutes ces nouvelles dispositions ont du mal à se mettre en place, **un nouveau sujet d'irritation** : **le périmètre de la communauté de communes.** Le législateur veut augmenter la taille des CDC à 20 000 habitants, or les trois cantons (Aubeterre– Chalais– Montmoreau) regroupés en Tude et Dronne ne représentent que 13 000 habitants… *avec qui allons-nous devoir nous marier ? Vers quels nouveaux territoires se tourner ?*

Nous commencions juste à trouver nos marques dans une nouvelle organisation, il va falloir encore tout remettre en cause. Ces opérations d'organisation territoriale nous font perdre nos repères, la population a du mal à comprendre qui fait quoi et à suivre ces modifications.

Nous cherchons les économies de fonctionnement qui devaient en découler, puisque au contraire, nous serions plutôt dans un mouvement inflationniste !

Toutes les nouvelles compétences transférées ont pour finalité de vider de leur sens et de leur contenu le travail de nos communes et des municipalités. Jusqu'à quand tous ces changements, et pour quels résultats ?

Ces premiers jours de l'été semblent promettre de longues heures de sieste et de confinement , ce qui ne serait pas pour nous déplaire si cette situation n'était pas susceptible d'engendrer de graves problèmes de santé. Si vous constatez dans votre voisinage des gens en souffrance, ayez, comme en toutes circonstances, le réflexe d'entraide et signalez-le à la Mairie .

Dans ce contexte estival, je souhaite à tous d'excellentes et reposantes vacances, un été radieux et ensoleillé.

Bien amicalement,

Le Maire, **Alain Rivière**

L'état civil

MARIAGE

Le 27 juin — Annabelle JOUM et Régis CANTEAU, domiciliés 5 rue des Volubilis (voir ci-contre)

NAISSANCE

Le 21 janvier — Paco DUARTE, né à Soyaux, fils d'Amandine SOCHARD et Jean-Claude DUARTE, domiciliés 8 Chantoiseau

BAPTÊMES CIVILS

Le 21 février — Youmie MOREAU (voir photo ci-contre), fille de Gwendoline PICCATO et Thomas MOREAU, petite-fille de Sylviane et Jean-Clément MOREAU

Le 30 mai — Arthur TRUTEAU, fils de Virginie DUNG et Ludovic TRUTEAU, domiciliés 12 route d'Aubeterre

DÉCÈS

Le 1er mars	Renée PELLEGRIN (née MARTIN), 89 ans, domiciliée 5 rue des Volubilis à la MAFPAH
Le 12 mars	Léone MOULINER (née FAVREAU), 90 ans, résidant 73 rue du Périgord
Le 13 mars	Gilbert MONTRIGNAC, 81 ans, domicilié 7 le Grand Fontauban
Mars	Jean-Louis MARCOMBES, bien connu à Saint-Séverin où son père était médecin ainsi qu'adjoint au Maire de l'époque
Le 20 avril	Violette BAPTISTE, 80 ans, domiciliée 12 Chantoiseau
Le 7 mai	Claude DESCOMBES, 76 ans, domicilié 13 rue du Condroz
Le 20 mai	Roberte BLANC (née FOUQUETEAU), 93 ans, domiciliée 4 Chantoiseau
Juin	Yvette EYQUEM (née DROIGNE), 92 ans, domiciliée de nombreuses années sur Saint-Séverin
23 juin	Maurice MARTINET, 88 ans, domicilié 6 le Petit Fontauban
28 juin	Christiane VARAILHON, 87 ans, domiciliée 3 le Grand Fontauban

Le « repas des aînés »

Retardé en 2014 pour cause de travaux à la salle des fêtes, le REPAS DES ANCIENS sera avancé en 2015, en raison des élections régionales qui auront lieu les 6 et 13 décembre. (Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler l'importance du vote).
La municipalité réunira les personnes, ou les couples dont l'un des conjoints est âgé d'au moins 65 ans à la salle des fêtes le **DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2015**. Vous remplissez les conditions et vous ne recevez pas d'invitation, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Le budget primitif 2015

Le budget d'une commune peut être comparé au budget type d'un ménage : une commune doit avoir des recettes pour assurer le service public, faire fonctionner tout cet ensemble, aménager, construire. Le budget de la commune doit être équilibré en dépenses et en recettes et se répartit en deux sections : **le fonctionnement** (petit entretien du patrimoine, service public, animations, dépenses courantes, frais de personnel, etc.) et **l'investissement** (constructions, aménagements amenés à servir pendant plusieurs années).

Fonctionnement : 880 031 €

DÉPENSES	
Eau, éclairage, chauffage, assurances, impôts	151 950 €
Entretien bâtiments, matériel, fournitures	44 500 €
Frais de personnel, élus, formation	275 750 €
Participations intercommunales, CCAS	28 200 €
Les subventions aux associations	18 000 €
Autofinancement des investissements	199 900 €
Fonds de roulement, imprévus, intérêts d'emprunts	161 731 €

RECETTES	
Dotations de l'État	128 249 €
Contributions directes, taxe foncière/ d'habitation foncière/d'habitation	367 041 €
Remboursement emplois aidés et personnel	79 000 €
Recettes diverses, loyers	74 351 €
Excédent 2013	231 390 €

Investissement : 590 414 €

DÉPENSES	
Immeuble Bretonnet	37 800 €
Maison de pleine nature au Colombier	70 000 €
Travaux salle des fêtes solde 2015	163 000 €
Bâtiments, matériel	59 000 €
Routes, chemins et signalisation	66 000 €
Remboursement emprunts, imprévus	58 500 €
Déficit report 2014	136 114 €

RECETTES	
Excédent 2014 + autofinancement	250 832 €
Subventions	16 926 €
Remboursement TVA 2013	50 000 €
Autofinancement 2015	200 000 €
Subventions report 2014	72 656 €

Note : La Commune peut avoir recours à l'emprunt qui permet d'étaler les charges sur plusieurs années, et se donner les moyens d'investir, sans faire payer au contribuable d'aujourd'hui, un équipement qui sera utilisé par d'autres, demain.

Et vos impôts dans tout ça ?

Les taux votés par la commune n'ont pas augmenté depuis 2008. Le taux de la taxe d'habitation est à 7.37%, celui du foncier bâti à 20.89% et le foncier non bâti est à 34.91%. **Après avoir diminués de 6% en 2013, les tarifs de l'assainissement collectif demeurent inchangés.**

Les travaux

Prévue à la fin du mois de février, la réception des travaux de la salle des fêtes a finalement eu lieu le 30 mars. Le nettoyage a été réalisé par une entreprise spécialisée. Son coût a été pris en charge à parts égales par les entreprises choisies et la commune. En changeant les portes, les barillets ont aussi été changés, on peut regretter que l'organisation mise en place en 2012 qui avait réduit le nombre de clefs n'ait pas pu être maintenue. C'est ainsi qu'on se retrouve aujourd'hui avec plusieurs clefs là ou il n'y en avait plus qu'une. M. le Maire a demandé le changement des barillets de porte pour revenir à la situation initiale.

Une façade moins austère

Palier de l'étage lumineux avec vue sur la place

Club du 3ème âge isolé phoniquement et plus lumineux

Des toilettes adaptées aux personnes à mobilité réduite dans le hall d'entrée

de la salle des fêtes

Cuisine avec ses équipements modifiés et plus adaptés

L'isolation extérieure a permis de redonner de la couleur à la façade

Ouverture sur la place de la Poste

La salle polyvalente...suite et fin !

Réalisée en 2000 par Marie-Françoise RABOISSON, la fresque dans le hall d'entrée de la Salle des Fêtes avait besoin d'un rafraîchissement et de quelques raccords. « L'artiste » est intervenue en avril pour « dépoussiérer » et raviver les couleurs pour un montant de 213,52 € TTC.

La sono de la salle des fêtes est un matériel fragile qui ne peut être utilisé que par des personnes initiées et pour les interventions officielles : réunions publiques ou de travail, vœux, Assemblées Générales par exemple. Pour les autres cas, les demandes seront étudiées au cas par cas par MM. Patrick GALLÈS et Bruno MERCIER, élus en charge de ce matériel.

Les brèves

Subventions aux associations

ASSOCIATIONS COMMUNALES	Voté 2015
Amicale des Sapeurs Pompiers	500 €
Amicale des Donneurs de sang	200 €
Arc-en-ciel bouliste	400 €
Association pongiste	850 €
Bouge ton École	450 €
Club du 3ème âge	400 €
Comité culture et loisirs (course)	550 €
Comité culture et loisirs (dont feu d'artifice)	3 800 €
Comité culture et loisirs (repas des anciens)	105 €
Comité culture et loisirs (comité de jumelage)	1 000 €
Entente St Séverin/Palluaud (football)	2 300 €
Gymnastique volontaire 3ème âge	350 €
Société de chasse	500 €
Société de pêche	400 €
Tennis club	400 €
Vivre ensemble	450 €
CANTON	
ADMR canton Aubeterre	365 €
Anciens combattants	230 €
Canoé Kayak Aubeterre	100 €
ASSOCIATIONS CARITATIVES	
Croix rouge française	400 €
AUTRES DEMANDES	
Ohé Prométhée	30 €
TOTAL	**15 310 €**

Participation citoyenne

Le dispositif « Voisins vigilants », aussi connu sous le nom « Participation citoyenne » vise à rassurer la population et améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance de proximité sur un secteur donné. Il consiste en l'installation d'une chaîne de vigilance locale, avec la participation des habitants afin de faire vivre une « solidarité de voisinage » et de développer un comportement dit de « sécurité partagée ».

Lors de la réunion publique à la salle des fêtes le 30 juin 2015, le Major Gracier explique qu'il s'agit de prévenir ses voisins (ou la gendarmerie) au moment de départ en vacances ou absences. Une surveillance discrète peut ainsi être exercée par les uns et les autres qui préviennent le 17 ou la mairie de tous faits ou présences inhabituelles et suspectes. Un indice, un signalement précis peuvent permettre en cas de besoin, une intervention plus rapide des services de police et une chance supplémentaire de retrouver les coupables et les objets dérobés.

En conclusion, soyez prudents et vigilants et n'hésitez à signaler toute situation suspecte, démarchage abusif à domicile ou arnaque internet, mais pas de psychose tout de même, la Charente est un des départements les moins touchés par la délinquance.

Achat groupé de poubelles aux normes

Comme évoqué dans le précédent BIS, au 1er janvier 2016, seules les poubelles « conformes » seront ramassées par l'entreprise CALITOM. En faisant un achat groupé, la mairie pouvait bénéficier de tarifs avantageux. Le Conseil Municipal a décidé une participation communal à hauteur de 50% du prix d'achat. A la fin du mois de juin, plus de 120 bacs de 120 L ainsi que 20 bacs de 240 L ont été réservés par les particuliers. La commande va être passée rapidement pour une livraison en septembre/octobre 2015. Les modalités de distribution et de facturation vous seront communiquées en temps voulu.

Achat d'électricité

A *compter du 1er janvier 2016*, les collectivités possédant des bâtiments publiques dont la puissance électrique souscrite est supérieure à 36 KWA seront obligées de mettre en concurrence leur fournisseur d'électricité. Pour Saint-Séverin, le stade et la salle des fêtes sont concernés.

Le SDEG, (syndicat départemental d'Electricité et de Gaz), auquel la commune adhère déjà pour son réseau d'éclairage public, propose de se charger de la procédure d'appel d'offres pour obtenir au niveau départemental des tarifs de groupe plus avantageux. La commune choisit d'adhérer à ce nouveau service proposé par le SDEG16.

Les brèves

La Poste réduit ses horaires d'ouverture

En avril 2015, La Poste de Montmoreau publie un rapport de fréquentation du bureau de poste de Saint-Séverin qui met en lumière une baisse de charge de 14% au guichet. Auparavant ouvert 26h par semaine, La Poste a décidé « d'adapter » les horaires et ainsi de fermer le bureau le mercredi après-midi à compter du 1er juin 2015.
Le Conseil Municipal prend acte de cette décision mais espère et souhaite que ce premier mouvement de réduction d'horaires ne soit pas le prélude à d'autres mouvements de fermeture !

Les heures limites de dépôt du courrier et des colis changent aussi :
- en bureau de poste : du L au V → 12h, le sam. → 11h
- à la boite aux lettres : du L au V → 12h15, le sam. → 11h

L'Agenda d'Accessibilité Programmée

Tout établissement recevant du public (hôtels, administrations, magasins …) devra dans l'avenir être accessible à toute personne quel que soit son handicap. Pour ce faire un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) doit être établi par l'établissement concerné avant sept 2015. L'agenda listera les travaux nécessaires à la mise aux normes. La réalisation pourra ensuite être étalée sur 4 ans. Une commission communale a commencé à réfléchir et à établir l'agenda d'aménagement des bâtiments communaux concernés (mairie, église, stade, etc.)

Les agents techniques communaux

Les contrats « avenir » comportent des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, permettant au premier d'accéder à une formation qualifiante pour une insertion plus facile dans la vie professionnelle.

Thomas DEBERNARD et Cédric MAISONNEUVE avaient déjà satisfaits respectivement aux examens de « transport en commun » et de « poids lourd » et avaient obtenu leur FIMO (Formation Initiale Minimale Obligatoire) dans la foulée en août 2014.

Sylvain PERIER avait obtenu son permis « poids lourd » fin 2014 et il lui restait à passer sa FIMO Marchandises. Il est inscrit à la session du 23 novembre 2015 pour un montant total de 1 670 €.

Fin mai 2015, Bruno SIMONET et Christophe VRITONE ont brillamment obtenu leur CACES 8 « conduite d'engins de travaux publics ou de chariots de manutention ». Thomas DEBERNARD et Cédric MAISONNEUVE ont suivi la formation « utilisation des tondeuses auto portées et micro-tracteurs ».

Au vu du sérieux et de l'investissement dans leurs différentes tâches des 3 agents en contrats « avenir », le Conseil Municipal a décidé de reconduire leur contrat pour 1 an supplémentaire, ce qui constitue la durée maximale possible.

Wahou, les jolies plantes ! ☺

Les brèves

Container à vêtements

Depuis fin avril, vous avez pu remarquer un nouveau container à côté de ceux déjà présents dans la rue du stade. Vous pourrez y déposer des vêtements propres, chaussures, maroquinerie, linge de maison et jouets.

Feux de plein air interdits

Vu la Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité du 28 mai 2015, le Préfet de la Charente arrête qu'au 1er juin 2015, **les feux de plein air** :

Sont strictement **INTERDITS** :

- **brûlage des déchets verts ménagers, municipaux, d'entreprise (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbuste, etc.)**
- Lâcher de lanternes célestes
- Brûlage des pailles soumises à la PAC

Sont **AUTORISÉS** sous conditions :

- brûlage des résidus agricoles (taille des arbres, vignes, élagage des haies et autres résidus d'exploitation agricole)
- Gestion forestière
- Écobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC
- Brûlage des déchets verts parasités ou malades
- Feux d'artifices, feux festifs, etc.

Avant d'allumer un feu, merci de vous rendre en mairie pour remplir une demande et consultez toujours le serveur vocale au **05 45 97 61 40**. Pour plus de détails, merci de vous rapprocher de la Préfecture ou sur le site www.charente.gouv.fr

Elimination d'un « point noir architectural »

Après consultation du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente (CAUE), les élus ont choisi de démolir la partie garage de l'immeuble dont la commune est désormais propriétaire «16 rue du Périgord» et d'aménager l'espace ainsi dégagé.

Des devis pour la démolition ont été établis. Celui de l'entreprise CAPY a été retenu pour un montant de 7 800 € TTC. Dans un souci de protection environnementale et d'économie de matières premières, la commune exige le tri et la valorisation de tous les matériaux récupérés lors de la démolition. En raison du coût de l'opération et de l'amélioration de l'esthétique du bourg apporté par cet aménagement, le Conseil Départemental de la Charente a été sollicité pour une subvention d'environ 975 € HT.

(Josie, le titre il est pour toi ! Mouahahah ☺)

Plan de lutte contre le frelon asiatique

Compte tenu de l'impact du frelon asiatique (*vespa velutina nigrithorax*) sur l'environnement et l'apiculture, de l'inquiétude croissante des citoyens et des collectivités, le Département de la Charente poursuit la lutte active contre cet insecte invasif. La commune de Saint-Séverin est associée à la démarche puisqu'elle s'engage à recenser les nids sur son territoire (sur déclaration et prise de photos des administrés !) ainsi qu'à prendre en charge la moitié du coût de la destruction. L'autre moitié sera financée par le Département.
Pour plus d'informations, merci de vous présenter à la mairie avec la localisation des nids et les photos.

Les brèves

Location de la guinguette

Cette année, 3 candidats se sont présentés à la mairie afin de prendre la gestion de la Guinguette pour la saison 2015. Une commission d'élus a été constituée pour étudier les projets et recevoir les postulants. Après délibération du jury, le CM a validé la candidature de Mlle **Sophie BITTARD** pour une période d'exploitation du 1er mai 2015 au 30 septembre 2015. Le montant du loyer est inchangé à raison de 450 € par mois, hors charges de fonctionnement.

Bibliothèque municipale

Françoise Rouquette vous y attend un jeudi sur deux de 10h à 12h ainsi que le 1er jeudi de chaque mois de 17h à 18h.

Août	Septembre
Le 06 de 10h à 12h et de 17h à 18h **Le 20** de 10h à 12h	**Le 03** de 10h à 12h et de 17h à 18h **Le 17** de 10h à 12h
Octobre	**Novembre**
Le 01 de 10h à 12h et de 17h à 18h **Le 15** de 10h à 12h **Le 29** de 10h à 12h	**Le 05** de 10h à 12h et de 17h à 18h **Le 19** de 10h à 12h
Décembre	**Janvier 2016**
Le 03 de 10h à 12h et de 17h à 18h **Le 17** de 10h à 12h	**Le 07** de 10h à 12h et de 17h à 18h **Le 21** de 10h à 12h

Foire de Ribérac

Les personnes qui souhaitent se rendre à la foire de Ribérac doivent être présentes sur la place du square à **9 h** précises les 1er et 3ème vendredis du mois (voir jours ci-dessous). Le bus communal vous y attend.

Août	Septembre	Octobre
14 et 28	4 et 18	2, 16 et 30
Novembre	**Décembre**	**Janvier 2016**
6 et 20	4 et 18	8 et 22

Programme de voirie

Depuis le 1er janvier 2014, la voirie communale est traitée en maîtrise d'ouvrage déléguée à la Communauté de Communes (CDC) Tude et Dronne.

Après appel d'offres, et comme l'année précédente, c'est l'entreprise SCOTPA qui a été choisie. Le programme des travaux de voirie 2015 représente un montant de 30 136,88 € TTC (détaillé ci-dessous) :

Lieu-dit	Montant TTC
Rue de la Garenne	3 595.20 €
Rue du Champ de la Louve	2 555.16 €
Colombier (partie communale)	5 980.87 €
Direction Chez Julien le Cuq	2 141.71 €
Chez Girard	2 705.26 €
Chez Charrier à la Champagne	5 312.16 €
Chez Montet	2 041.56 €
descente Michauroy	2 863.32 €
Chez Forçat vers le Tard	2 941.64 €
TOTAL	**30 136.88 €**

La route qui dessert l'entreprise Ahlstrom sera répartie sur le budget de la Communauté de Communes (CDC) Tude et Dronne.

Saint-Séverin durant la 1ère

Dans le dernier numéro du BIS, nous avons publié les passages consignés dans le carnet de l'Instituteur de Saint-Séverin durant la Grande Guerre relatifs à la mobilisation, aux réquisitions, à l'administration municipale, et à l'industrie. Dans ce numéro, nous nous intéresserons plus particulièrement aux vivres, à l'agriculture, au commerce, à l'assistance publique, aux services médicaux et pharmaceutiques et à l'ordre public.

9. SAINT-SEVERIN (Charente). - Laiterie du Grand-Marchais.

VIVRES

Malgré les hausses de prix, l'Instituteur nous apprend que les Saint-Séverinois n'ont pas manqué de vivres durant la 1ère Guerre mondiale. Ce passage nous rappelle aussi les aliments les plus fréquemment consommés par les Français de cette époque.

La question des vivres n'a pas subi de grandes modifications du fait de la guerre, pendant la première année.

Une légère augmentation mérite seule d'être signalée. Ainsi, le pain qui en juillet 1914 valait 0f.16 le kilo se paye maintenant 0f.19 après avoir été vendu 0f.20 en mai-juin.La viande de boucherie a subi également une hausse due à la rareté des animaux par suite de la réquisition.

Les autres denrées alimentaires ont elles aussi pour des causes diverses, augmenté de valeur. Seul, le vin était à bas prix parce que la récolte de 1914 a été extraordinairement abondante. Mais la mauvaise apparence des vignobles a déjà amené une hausse sensible dans les prix de cette boisson.

L'année 1916 a vu se continuer l'augmentation des prix des denrées alimentaires. Le pain seul est resté stationnaire. La viande de bœuf, de mouton, de veau, de porc se paye jusqu'à 3f.60 le kilo; les poulets jusqu'à 4f. le kilo, les œufs jusqu'à 2f.90 la douzaine, le lait 0f.25 le litre, le beurre 4f.80 le kilo; les pommes de terre se vendent malgré la taxe 0f.20 le kilo, les haricots de 1f à 1f.40 le kilo. Le vin a atteint 75f l'hectolitre. Mais toutes ces denrées ont toujours été en quantité suffisantes pour l'alimentation et aucune disette ne s'est produite; la population n'a eu a souffrir d'aucune privation.

Archives départementales de la Charente 4 Tp 493

AGRICULTURE

Le 1er août 1914, lorsque les hommes entendent le tocsin, ils sont en pleins battages, pensent que la guerre sera courte et qu'ils partiront seulement pour trois mois. En réalité, ceux qui ont eu la chance de revenir auront manqué 4 récoltes.
La France de 1914 est en majorité rurale avec 56% de la population totale et 40% de la population active.
Le passage sur l'agriculture nous apprend comment la population s'est organisée pour pallier le manque de main-d'œuvre.

Au moment de la mobilisation, la moisson était achevée dans la commune et le battage était commencé. Il s'est effectué rapidement grâce à l'aide mutuelle que se sont prêtée les cultivateurs voisins.

Le Maire a tracé à l'entrepreneur de battage son itinéraire dans la commune et a fourni un certain nombre d'ouvriers de son usine pour aider à ce travail.

Les labours d'automne et les ensemencements ont été exécutés comme les années précédentes sur la totalité des terres labourables.

Les femmes des mobilisés ont conduit la charrue ou la herse à la place du mari absent; les voisins se sont entr'aidés (sic) et tout le monde a fait preuve de bonne volonté.

Les semailles de printemps et la culture des plantes sarclées ont souffert davantage du manque de main-d'œuvre parce qu'à cette époque les classes 1914 et 1915 avaient été appelées ainsi que des hommes appartenant à la RAT (Réserve de l'Armée Territoriale).

La fenaison a été rapidement effectuée grâce aux machines dont l'emploi est aujourd'hui très répandu, et à une période assez favorable. L'envoi en permission des militaires des dépôts a également accéléré le travail. Il en a été ainsi de la moisson.

Les semailles d'automne en 1915 se sont faites dans de mauvaises conditions. Mais malgré la pluie persistante et le manque de bras, l'étendue des terres ensemencées est sensiblement égale, dans toute la commune, à celle des années précédentes.

Par contre, les semailles du printemps de 1916 contrariées par le mauvais temps ont été incomplètes.

La culture des plantes sarclées exige une main-d'œuvre assez nombreuse d'autant plus que l'emploi de houes à cheval et autres instruments de culture est à peu près inconnue dans la commune par suite du morcellement de la propriété. Nombreux sont les cultivateurs qui ont réduit leur ensemencement parce qu'ils étaient dans l'impossibilité de pratiquer les binages, sarclages et buttage nécessaires. Il en est résulté une récolte fortement déficitaire.

La récolte des foins et la moisson ont été rapidement exécutées grâce à l'emploi des machines et à l'aide mutuelle que les cultivateurs se sont prêtée.

Les emblavures d'automne, enfin ont une surface équivalente à celle des années d'avant-guerre.

Archives départementales de la Charente 4 Tp 493

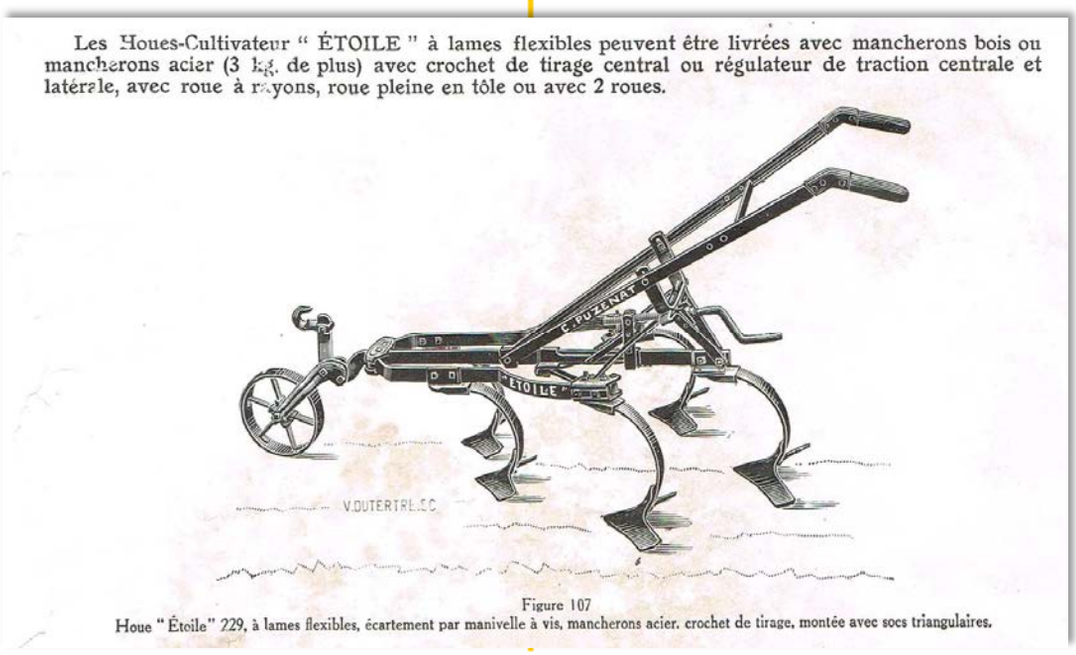

Figure 107
Houe " Étoile " 229, à lames flexibles, écartement par manivelle à vis, mancherons acier, crochet de tirage, montée avec socs triangulaires.

COMMERCE

La commune de St Séverin est surtout agricole mais sur son territoire deux usines fabriquent du papier. Elle exporte donc les produits de son agriculture et ceux de son industrie et elle importe surtout des engrais, des matières premières pour les papeteries, de la houille, des articles d'épicerie, des tissus, des vins etc.

La période de la mobilisation a arrêté complétement les transports et a porté un coup sensible au commerce. Les veaux de boucherie qui sont la principale production de la contrée sont tombés à un prix excessivement bas –0f.40 le kilo– mais cette mauvaise période n'a duré que quelques mois et à mesure que la facilité des transports augmentait, les cours reprenaient une allure normale.

La rareté de la main-d'œuvre a amené une diminution importante dans la production des usines et un ralentissement marqué des affaires commerciales.

Au cours de l'année 1915 par suite des réquisitions opérées dans la commune, les bestiaux et les données agricoles ont atteint un prix très élevé.

Le ravitaillement de la population se fait normalement avec les ressources locales et sans que l'autorité ait à intervenir pour fixer des prix ou interdire l'exportation des denrées.

Foire aux bestiaux au début du 20ème siècle

En 1916, le prix des diverses denrées a continué de s'élever et la population agricole qui vend plus qu'elle n'achète a vu grossir ses revenus. Il n'en a pas été ainsi des artisans, des ouvriers industriels dont les ressources ont été diminuées par l'état de guerre, ni des petits fonctionnaires dont le traitement est devenu tout à fait insuffisant.

L'hiver rigoureux de 1916-1917 a rendu plus aiguë la crise de chauffage. Le charbon a fait complétement défaut tant à cause de son prix élevé que de l'impossibilité de s'en procurer. Les papeteries ont dû ralentir leur production et les particuliers ont acheté du bois. Il en est résulté une hausse de plus de 25 pour cent sur cette denrée pourtant très abondante dans la région.

Archives départementales de la Charente 4 Tp 493

ASSISTANCE PUBLIQUE

Pendant la première année de la guerre, le nombre des personnes nécessiteuses ne s'est pas accru dans la commune et cela grâce aux mesures prises par l'Etat.

Il existe depuis longtemps un bureau de bienfaisance qui distribue des bons -surtout des bons de pain- aux familles nécessiteuses. Cette excellente institution a continué à fonctionner dans les mêmes conditions.

La commune a continué comme par le passé à payer les allocations de l'assistance aux vieillards et aux familles nombreuses. Et à toutes ces œuvres d'assistance sont venues s'ajouter les allocations accordées par l'Etat aux familles des mobilisés.

Ces allocations ont été accordées pendant la première année, à toutes les familles qui les ont sollicitées et même à de nombreuses familles qui ne sont nullement nécessiteuses. Les diverses commissions, sans tenir un compte suffisant des renseignements fournis par la Mairie accueillaient toutes les demandes, provoquant ainsi dans la commune des récriminations souvent justifiées.

Il semble que ces mêmes commissions soient tombées depuis dans l'excès contraire, car après avoir accordé de nombreuses allocations peu justifiées, elles rejettent maintenant la plupart des demandes qui leur sont adressées, même quand elles émanent de personnes absolument dignes d'intérêt et pour qui elles paraissent être un droit indiscutable.

Il est évidemment fort difficile de répartir équitablement ces allocations et d'arrêter la critique; mais ne vaudrait-il pas mieux accueillir des demandes injustifiées que de refuser l'aide de l'Etat à ceux qui en ont un si grand besoin? Après une période de parcimonie, la commission cantonale des allocations est venue à une appréciation plus exacte de son rôle et elle accueille favorablement toutes les demandes justifiées.

Les récriminations ont cessé et sauf de rares exceptions toutes les familles de mobilisés reçoivent l'allocation. On se rend compte que l'argent ainsi dépensé par l'Etat reste en France et favorise le commerce national.

Archives départementales de la Charente 4 Tp 493

SERVICE MEDICAL ET PHARMACEUTIQUE

Au point de vue du service médical et pharmaceutique la commune de St Séverin se trouve dans une situation privilégiée. C'est une des rares localités qui ont conservé intégralement leur personnel.

Le Docteur Gaillard de St Paul Lizonne et les docteurs Lapervenche et Durieu de Ribérac qui assuraient normalement le service médical dans la commune n'ont pas été touchés par la mobilisation, et le seul inconvénient qui résulte de la guerre pour St Séverin est que la mobilisation des médecins des localités voisines oblige ces Messieurs à des absences plus fréquentes et à des déplacements de plus longue durée.

De même le pharmacien a été maintenu à St Séverin et n'a été absent que pendant un mois à peine.

La seule difficulté à signaler est le renchérissement considérable de tous les produits pharmaceutiques dont certains sont devenus rares par suite de la guerre.

Archives départementales de la Charente 4 Tp 493

La pharmacie au début du 20ème siècle

ORDRE PUBLIC

En France, la garde civique ou civile a été une institution éphémère qui n'a duré que les premiers mois de la guerre.

Il s'agissait d'une milice composée de citoyens de bonne volonté qui avait pour but de suppléer la gendarmerie et de protéger les villages d'éventuels espions ou incursions ennemies. Comme le prouve le passage suivant, Saint-Séverin étant loin de la ligne de front, une garde de ce type n'avait que peu d'intérêt.

Une garde civique a été constituée à St Séverin au début de la mobilisation. Elle comprenait MM. Batis, chef de poste; Barbot, Bastardier, Cartaud, Milhac, Montrignac, Rival, Simonnet.

Du 5 août 1914 au ( ) elle a surveillé la circulation des voitures et automobiles et délivré des passeports aux habitants de la commune qui avaient besoin de voyager.

La surveillance qui s'exerçait nuit et jour au carrefour de la Poste était assurée par deux gardes armés. Les relèves avaient lieu toutes les six heures.

La garde civique s'assurait que la fermeture des établissements publics avait lieu à l'heure réglementaire.

Aucun événement digne d'être retenu n'a marqué le fonctionnement de cette institution. Mais il y a lieu de signaler le dévouement des gardes qui ont assuré ponctuellement ce service monotone et souvent désagréable.

Le service de garde était rémunéré de la façon suivante : Chef de poste 3 francs par jour, Hommes de garde 2 francs par jour

Pas une seule fois l'ordre public n'a été troublé pendant les deux premières années de guerre et aucun délit n'a été constaté sur le territoire de la commune.

Archives départementales de la Charente 4 Tp 493

Associations communales

CLUB DU 3ème AGE

Calendrier des activités 2ème semestre 2015

Fermeture du Club le jeudi 30 juillet au soir - Réouverture le jeudi 27 août à 14h
Mardi 1er septembre : Voyage à La Rochelle (+ visite de l'Aquarium) départ à 6h30
Dimanche 6 septembre : loto SDF à 14h30
Mercredi 28 octobre : belote interclub à 13h30
Jeudi 15 novembre : réunion Pro'Confort à 9h30
Jeudi 17 décembre : goûter de Noël
Fermeture du club ce jeudi le jeudi 17 - Réouverture le jeudi 7 janvier 2016 à 14h

SOCIÉTÉ DE PÊCHE

La société de pêche a organisé un lâcher de truites sur le site de la guinguette le samedi 16 mai. Beaucoup de pêcheurs avaient répondu présents au rendez-vous. Les prises ont été nombreuses et de belle qualité. En effet, 80 kg de truites avaient été lâchées dont 30 kg de truites de plus d'1 kg. Une cinquantaine de personnes ont apprécié le casse-croûte concocté par les membres de l'AAPPMA. Une grande réussite pour cette première que nous renouvellerons très certainement l'an prochain.

DON DU SANG

La dernière collecte de sang s'est déroulée le jeudi 21 mai 2015. La fréquentation est un peu en berne – et c'est regrettable ! – puisque seulement 28 personnes s'y sont présentées. Nous les remercions chaleureusement et en invitons bien d'autres à faire ce geste altruiste !

Le prochain DON aura lieu le JEUDI 8 OCTOBRE
de 17 h à 20 h à la Salle des Fêtes

COMITÉ CULTURE ET LOISIRS

Repas à l'occasion de la fête locale en juillet

Programme de l'association jusqu'en décembre 2015 :

30 août : Fête de la cagouille et des traditions (vide-grenier, repas, animations, etc.)

17 octobre : soirée cabaret pour les 50 ans du CCL

8 novembre : loto

13 décembre : bourse militaria, chasse et collections à la salle des fêtes

SAINT-SÉVERIN

Jour de fête autour du vide-grenier

Beaucoup de monde s'est retrouvé l'autre dimanche autour de la mairie de Saint-Séverin pour le vide-grenier de la fête des mères qu'organisait le Comité Culture et Loisirs (Photo CL). Plus de soixante exposants ont répondu présent, motivés par le cadre agréable du parc de la mairie et par la douceur printanière. Conjointement, se déroulait la fête du pain lors de laquelle les boulangers du village ont cuit leurs spécialités dans un four à bois. Les nombreux visiteurs ont également pu découvrir une nouvelle entreprise locale, Tendances ENR Habitat, spécialisée dans la plomberie et les économies d'énergie qui, pour ses portes ouvertes, avait proposé des attractions pour les enfants.

Article rédigé par J-L. Tenant le 09/06/2015

Retrouvez des infos concernant les associations sur le site internet www.saintseverin.fr

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Avec sa cinquantaine de chasseurs, la société est satisfaite de cette stabilité. Les comptes sont en bonne santé, les différentes activités se passent dans la plus grande harmonie ; Donc... TOUT VA BIEN !
Merci à toutes les personnes qui nous font le plaisir d'assister à nos manifestations et à l'ensemble des chasseurs. Bonnes vacances à tous.

Jean Monthaudie

ENTENTE ST-SEVERIN PALLUAUD

La saison s'est terminée pour l'Entente St Séverin Palluaud. L'équipe première termine 3ème en 3ème division (voir photo ci-contre), l'équipe 2 termine 9ème et l'équipe 3 termine 9ème également. L'ESSP a pu compter sur un effectif de 97 licenciés cette saison toutes licences confondues (joueurs séniors et jeunes, dirigeants et arbitres). Le club a recréé depuis cette saison une école de foot. L'assemblée générale s'est tenue le vendredi 19 juin à 18h30 au club house de St Séverin. A cette occasion, le président Le Mercier a présenté le nouvel entraîneur pour la prochaine saison à savoir Diego El Islami.

ASSOC. PONGISTE SÉVERINOISE

L'association Pongiste Séverinoise (APS) pour la 2éme phase de Janvier à Mai 2015, les 3 équipes engagées en compétition ont toutes terminé 4éme de leur championnat au niveau départemental. L'équipe 1 a raté de peu l'accession en pré-régionale. À noter la participation de quelques joueurs au tournoi de Montmoreau et Puymoyen où un trophée a été remporté en double (par le jeune Noé et l'expérimenté vétéran José).

Rappel des horaires : entraînement le mercredi de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes, compétition le vendredi (8 tables, balles fournies et prêts de raquettes)

Coût des adhésions : **en loisirs** : 35€ en **compétition :** 75€

CONTACTS

Gilles CORGNAC	05.53.90.97.63	**Président**
Gilbert FRANCOIS	05.53.90.46.97	**Secrétaire**
José GISORS	05.45.98.60.65	**Trésorier**

TEMPS JEUNES - CRÈCHE BABIBULLE

À l'occasion de sa fête de fin d'année, **la micro-crèche Babibulle** a eu le plaisir de recevoir le 1er juillet dans ses locaux tous les parents d'enfants accueillis. De nombreuses activités étaient prévues, notamment un spectacle de cirque, des tours de poney, un vendeur de Barbapapa, un temps chanson où les enfants de la crèche et du centre de loisirs se sont retrouvés pour chanter, ainsi qu'un goûter offert à tous. La soirée s'est terminée autour d'un repas convivial avec les familles, l'équipe de la crèche ainsi que les membres du bureau de **l'association Temps Jeunes** (qui gère la crèche).

Les services proposés par la crèche :

- le RAM (relais assistantes maternelles) : chaque jeudi matin de 9H à 12H
- le LAEP (lieu d'accueil enfants parents) : chaque mercredi matin de 9H45 à 11H45

Après 3 ans auprès des tout-petits, maîtresse Caroline nous quitte pour se rapprocher des siens. Le jour de la sortie, elle reçoit toute émue les témoignages d'amitié des enfants. Bonne route Caroline, nos souhaits de bonheur dans ta vie et de réussite dans ta nouvelle affectation !

SAINT-SÉVERIN - PILLAC

L'échappée belle des écoliers

Une nouvelle fois, le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Saint-Séverin-Pillac a fait parler de lui.
Après de gros investissements dans les cours de récré l'an passé, cette année l'équipe enseignante a décidé d'emmener tous les élèves en classe transplantée sur l'île de Noirmoutier. Ce ne sont pas moins de 85 enfants de la toute petite section au cours moyen deuxième année qui ont ainsi séjourné du 20 au 22 avril sur l'île. Un lourd projet de plus de 15.000€, mais qui en valait la peine à voir les mines réjouies des gamins au retour de leur séjour. Chacun à son niveau a découvert les différentes facettes du littoral français et les enjeux environnementaux qui y sont liés, de la préservation de l'environnement à la gestion des ressources, en passant par les techniques de pêche.
Une nouvelle fois, les élèves du RPI se sont distingués par leur bonne tenue, leur soif de connaissance et leur enthousiasme.
«Une expérience à vivre au moins une fois dans sa carrière», déclare Alain Mazzonetto, le directeur ravi du séjour. Il remercie ses accompagnateurs pour leur professionnalisme et leur implication.
Le responsable ajoute que ce projet n'aurait pas abouti sans l'aide, ô combien précieuse, des municipalités de Saint-Séverin et de Pillac et de l'association de parents d'élèves «Bouge ton école» et le soutien de l'inspection académique de la Charente.

Article rédigé par Jean-Luc Tenant le 14/05/2015

Fête des écoles à la salle des fêtes le 2 juillet dernier

Passage du Gois

L'association de parents d'élèves BOUGE TON ÉCOLE

En mai dernier, les enfants du RPI St-Séverin-Pillac devaient partir en classe de découverte sur l'Ile de Noirmoutier. Et bien ils sont partis et même que les maîtresses, maîtres et accompagnants les ont tous ramenés…pas un de perdu !! ☺ Ce séjour a pu être possible grâce aux actions menées par l'APE BOUGE TON ECOLE, les municipalités, les coopératives scolaires et une part aux familles. Le coût du séjour était de plus de 15 000€ et l'APE a financé 3120 € de transport grâce aux actions menées : une tombola ainsi qu'une bourse aux vêtements réalisée à Pillac, qui a connu un franc succès. Le jeudi 2 juillet, ont eu lieu la fête d'école et le barbecue : belle fréquentation cette année encore.

En ce qui concerne le bureau de l'APE BOUGE TON ECOLE, une page se tourne puisque nos petits rentrent au collège et nous laissons donc la place aux « jeunes » (je n'ai pas dit que nous étions vieilles et vieux !). Nous avons passé de très bons moments, créé de vrais liens d'amitié et mené de belles actions pour nos deux écoles.

Nous souhaitons bonne route à nos instituteurs, cantinières, chauffeurs de bus et personnels périscolaires. Pour finir, nous remercions les artisans, les commerçants, les parents, les instituteurs, les maires et la CDC pour la confiance qu'ils nous ont accordée durant ces 8 ans passés ensemble.

Alors les papas et les mamans, vous voyez ce qu'il vous reste à faire pour vous occuper un peu : vous investir dans une nouvelle APE BOUGE TON ECOLE. Bonnes vacances à tous et rendez-vous en septembre 2015 pour une Assemblée Générale où vous devrez élire un nouveau bureau.

La présidente, Sylvette SIMONET

La nouvelle entreprise

Ouverture de chambres d'hôtes

Au bout du village au lieu dit « chez Merlet » Claude et Valérie POULAIN ont réhabilité une partie de leur habitation pour créer 3 chambres d'hôtes spacieuses et confortables avec une partie bien-être composée d'un sauna, d'une pièce de fitness, d'un spa et d'une petite pièce de chromothérapie. L'ensemble est labélisé 3 épis au « Gîte de France » et a ouvert en juillet 2015.

La petite structure, du nom de « Val du Clos », se situe sur une exploitation bio de jus de pommes et groseilles qui espère bien produire dès l'an prochain.

Infos et réservations : sejourbienetre.fr
levalduclos@gmail.com, 06 32 38 53 13

Coups de ♥ et coups de 💣

Coup de gueule pour Stéphanie ☺ qui ne laisse pas assez de place pour tous les coups de gueule, alors tant pis, vous n'aurez qu'une énumération sans développement, c'est vrai quoi ! Donc :

- CG pour signaler ***2 (DEUX, II) bacs distincts au cimetière***, un pour le dépôt de fleurs et végétaux, l'autre pour les plastiques, pots et papiers, merci de trier et de mettre vos déchets dans le bac approprié ;
- Après le lavabo des ***WC extérieurs de la salle des fêtes*** cassé au cours de la soirée des Pompiers, c'est la poignée de la porte (toute neuve) qui a été détériorée ;
- ***CG pour les dépôts intempestifs*** de tout et de rien près des conteneurs, merci de trier. Si vous ne le faites pas quelqu'un est obligé de le faire à votre place, ça prend du temps, de l'énergie, et ça fait râler ! Même si les agents communaux sont au service de la collectivité et de la population, ce ne sont pas nos larbins !
- ***Encore un arbre arraché à la halte nautique***. On note des traces d'accélération, une couleur de peinture bien particulière sur l'arbre et des débris de phare, tous ces indices permettront peut-être l'identification du véhicule qui l'a percuté ??

Et SVP, arrêtez de tondre, débroussailler, tailler, passer le motoculteur, clouer, percer, poncer à tout heure du jour et de la nuit (et surtout à l'heure de ma sieste ☺) … plaisanterie mise à part, il y a des jours et des heures pour ces travaux extérieurs bruyants, ils sont définis et réglementés par arrêté préfectoral au même titre que les feux de plein air et donc sanctionnés (ou sanctionnables) de la même façon :

Nous les répétons une fois encore, merci de les respecter :

- **les jours ouvrables : 8 h 30 à 12 h - 14 h 30 à 19 h**
- **Le samedi : 9 h à 12 h - 15 h à 19 h**
- **Le dimanche et les jours fériés : 10 h à 12 h**

Les arbres s'étoffent, les parterres sont magnifiques (Merci Bruno qui y met beaucoup de cœur). Le centre-bourg après les aménagements est devenu très agréable à l'œil. Certains riverains n'ont pas manqué de le remarquer et de s'inscrire dans la démarche. Merci à eux de participer à l'embellissement de notre commune.

Gail HOWARD n'est plus seule au cabinet de kinésithérapie puisque Ovidiu BONICA l'a rejointe il y a quelques mois. Il intervient régulièrement et a déjà conquis toute la population par ses qualités professionnelles évidemment, mais également sa sympathie naturelle. Pour la plus grande joie et le confort des patients, son épouse, Adina, elle aussi diplômée de kinésithérapie pourrait rejoindre le groupe. Saint-Séverin a beaucoup de chance, mais le murmure pour ne pas faire d'envieux !

C’est loin... mais c’est bien !

En 2013, « On s’était dit rendez-vous dans 2 ans »… et 2 ans après, la Charente a envahi le Condroz ! Oh ! Une toute petite invasion, d’une trentaine de personnes, mais qu’on soit 10, 30 ou 50, nos jumeaux belges mettent le même entrain, la même fougue, la même générosité pour nous recevoir de la meilleure des façons.
Personnellement, j’avais participé aux fêtes du jumelage, mais sans jamais dépasser la frontière charentaise … 2015 fut donc pour moi l’année du grand voyage et je vais donc vous livrer le sentiment de « ma toute première fois ».

Douloureux, le voyage nocturne de 12 h dans le car, il faut trouver LA meilleure position pour tenter de dormir un peu. Là, on peut s’interroger ? Quel est donc le secret des Condruziens quand ils arrivent en Charente après le même voyage, frais, déguisés, chantant et dansant ??

Emouvant, le rituel de Louis et Yvette, fidèles entre les fidèles du Jumelage, qui attendent les Français à Villers, montent dans le car, embrassent les arrivants et les escortent tous drapeaux flottants, jusqu’à Saint-Séverin (et qui renouvellent le rituel au moment du départ). **Emouvant** de retrouver *Hubert Balthazar et Jeanine*, lui affaibli par la maladie, mais qui n’a pas oublié un seul détail de tous les jumelages qu’il a organisés, elle attentive à son bien-être mais toujours prête à accueillir les Français. C’est dire si cette amitié franco-belge est une partie importante de la vie de ces 2 couples.

Chaleureux, l’accueil … tous s’embrassent, on est si content de se revoir ou de se découvrir, et **réconfortant** le petit déjeuner (qui n’avait de petit que le nom, parce qu’il était gargantuesque) préparé par le comité Belge. On en profite pour faire connaissance avec les nouveaux jumeaux et avec nos hôtes. Quelques mots d’accueil chaleureux et sans façon, échangés par les autorités Belges et Françaises, sont ensuite prononcés. Ils sont réglés par le maître de cérémonie Hervé SEGHERS, président du Jumelage Belge. La fête peut commencer !

Ce sont donc **3 jours de folie** ou se succèdent repas, réunions chez les amis, visites, dégustations … et tout le temps, **une ambiance particulière**, chaque moment est un moment heureux, on est bien.

Il faut dire qu’Hervé et son équipe nous ont particulièrement gâtés. Vendredi dégustation de boulets frites dans une cave à vins le midi, juste après la visite du musée de la vie rurale de Nandrin, riche de nombreux objets de la vie condruzienne. Vendredi soir, traditionnel repas (menu raffiné, mets excellents) servi à plus d’une centaine de convives complètement sous le charme de la voix de velours du sosie officiel d’Elvis, (et un nouveau tour d’Hervé le rusé qui a usé de son charme auprès d’une « amie » d’enfance qui se trouve être la maman d’Elvis). Nuit courte pour un départ samedi, vers Treigne. Nous avons déjeuné dans une brasserie (nous pensons que c’est là que se trouve la potion magique qui donne la frite à nos amis Belges), avant de prendre un petit train à vapeur qui nous a conduits près de notre destination finale de la journée : Treigne et son école reconstituée à l’identique d’une classe de 1932. Là, sous la dictée autoritaire d’une maîtresse plus vraie que nature, nous avons écrit à la plume, compté au boulier. Parmi nous se cachaient quelques cancres, aussi bien Français que Belges d’ailleurs, et la maîtresse leur a rappelé les sévices qui pouvaient leur être infligés avant de les coiffer du bonnet d’âne (nous ne citerons pas de noms). Un grand moment de franche rigolade … même s’il ne faut pas oublier que c’était l’école de notre enfance (et qu’elle n’a pas donné de si mauvais résultats). Je ne me souviens plus si c’est dans le bus du retour vers Saint-Séverin que la tablette de chocolat de Christian a disparu !

Le dimanche, retour vers la France, le cœur serré même si on sait maintenant qu’on va se revoir « dans 2 ans », ou peut-être avant au gré de vacances, pour de nouvelles aventures. Les distances ne sont que des distances, et les moyens de locomotion ne manquent pas, pas plus d’ailleurs que les moyens de communiquer et de rester en contact.

Voici donc le compte rendu succinct de notre périple, ponctué de rires, de situations cocasses, d’anecdotes. Dans ces moments amicaux, nous apprécions nos hôtes, leur accueil, leur sympathie, mais nous apprenons aussi à voir autrement des charentais que nous côtoyons régulièrement et que nous ne prenons pas le temps de connaître mieux. Merci à Vivi pour les étapes gastronomiques à chaque arrêt du bus ! (extraordinaire, même pas pris de poids, finalement les boulets/frites, c’est léger).

Merci les Condruziens pour votre accueil, pour ces moments de bonheur partagés, merci de nous honorer de votre amitié. Merci Edith pour ton investissement sans faille, grâce à toi, « ma toute première fois » ne sera pas la dernière, je reviendrai !(et j’essaierai d’entraîner avec moi charentais et Périgords alentour, qui voudront nous rejoindre au comité de jumelage pour préparer 2017 … et les suivantes).

Josie